



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 79126

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur une préoccupation exprimée par le syndicat de défense des policiers municipaux (SDPM) concernant l'armement des policiers municipaux. En effet, le SDPM souligne que les forces d'État, avec le plan Vigipirate, sont aujourd'hui au bout de leurs moyens humains, et qu'il est demandé aux maires de mobiliser leur police municipale pour surveiller les lieux de culte, dont les églises nouvellement menacées. Suite aux attentats, il aurait été « promis » au SDPM que les préfets ne s'opposeraient pas à l'armement des policiers municipaux, si les maires en faisaient la demande et si les formalités légales étaient remplies. Cependant, le SDPM déplore qu'un certain nombre de préfets refusent de manière généralisée, et contre la volonté des maires qui le souhaitent, l'armement des polices municipales de leur département. Ce syndicat estime que cela porte gravement atteinte à la liberté des communes et constitue une attaque à l'égard des policiers municipaux, qui deviennent ainsi des cibles humaines. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet, et ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79126

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3358

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)